

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les Membres débattent des éléments et des processus relatifs à l'agriculture pour la CM12

Le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana), a distribué son rapport révisé sur les « éléments réalisables » dont les ministres du Commerce devront discuter lors de la 12^e Conférence ministérielle (CM12) qui aura lieu du 8 au 11 juin à Nur-Sultan (Kazakhstan).

Le rapport publié le 14 février vise essentiellement à « cibler les éléments et les processus liés aux options » dans chacun des sept domaines de négociation en agriculture désignés par les Membres comme étant prioritaires pour la CM12, c'est-à-dire le soutien interne (SI), l'accès aux marchés (AM), la concurrence à l'exportation (CE), les interdictions et restrictions d'exportation (RE), le coton, le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire (DSP).

Le deuxième rapport de l'ambassadeur Ford se fonde sur les propositions des Membres et les consultations qu'il a dirigées depuis décembre 2019. Ce document se veut dynamique, et les Membres doivent y consacrer leur énergie dans l'espoir qu'il mène à la « préparation d'une ébauche de texte qui formerait la base d'un résultat progressif, équilibré et significatif à la CM12. »

Pour réussir, a écrit le président, « il faudrait s'entendre sur des éléments qui favorisent le fonctionnement juste et efficace des marchés agricoles [...] afin d'ouvrir la voie à des résultats plus vastes et profonds dans l'avenir. »

Soutien interne

La réduction et possiblement le plafonnement du soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges sont la priorité des Membres depuis la CM11. Le président appelle à une plus grande transparence (p. ex. à des

notifications) afin que les Membres puissent travailler avec des renseignements plus complets sur différentes composantes du soutien interne, y compris les plus récentes données sur la valeur de production pour tous les produits pour lesquels du soutien est fourni.

Jusqu'à présent, les options présentées dans ce domaine des pourparlers sont les suivantes :

1. Plafonner et réduire de moitié la somme du soutien interne actuel ayant des effets de distorsion des échanges d'ici 2030 à l'échelle mondiale – une option récemment présentée par le Groupe de Cairns, y compris le Canada
2. Éliminer les dépenses liées à la MGS au-delà du niveau *de minimis* – une option suggérée par la Chine et l'Inde
3. Réexaminer et limiter davantage la catégorisation du soutien
4. Formule pour la réduction du soutien ayant des effets de distorsion des échanges (SEDE) – Fédération de Russie
5. Limiter les mesures de soutien par produit – divers pays, dont certains membres du Groupe de Cairns
6. Réduction proportionnelle – Costa Rica

L'ambassadeur Ford suggère aux Membres de se concentrer « sur le plafonnement et la réduction » du SEDE « en ayant des objectifs numériques », ce qui se rapproche davantage de la suggestion du Groupe de Cairns, qui appelle à une réduction de moitié des dépenses liées au soutien interne d'ici 2030. Les Membres seraient prêts à l'unanimité à discuter d'un plafonnement numérique fondé sur la proposition du Groupe de Cairns.

Cependant, la principale question dans cette section demeure de savoir quelles sous-catégories seront considérées dans la réduction (c'est-à-dire à savoir s'il

faudrait s'attaquer à tout le soutien de l'article 6 ou seulement au SEDE – MGS seulement ou MGS + *soutien de minimis*). Le Groupe de Cairns a souligné l'importance de tenir compte de tous les octrois de l'article 6, particulièrement l'article 6.2 (catégorie développement), qui représente maintenant environ 30 milliards de dollars (américains) selon les estimations de l'Australie.

La disposition sur le traitement spécial et différencié (TSD) est l'autre sujet clé, particulièrement pour des Membres comme la Chine et l'Inde. On croit par conséquent que tout succès de la réforme du soutien interne dépendra largement de la manière dont le TSD s'appliquera aux économies émergentes. Les observateurs commerciaux croient qu'une certaine flexibilité sera nécessaire afin que la Chine et l'Inde se joignent au consensus.

Accès aux marchés

M. Ford a affirmé qu'il sent « que les Membres ne sont pas encore prêts à lancer les discussions sur l'enjeu principal d'une modalité de réduction tarifaire ». Cependant, il est d'avis que l'inclusion d'éléments relatifs à l'accès aux marchés « faciliterait la tâche de déterminer les grandes lignes d'un ensemble de résultats en matière d'agriculture pour la CM12 qui conviendrait à tous ». Ainsi, le président propose que les Membres se concentrent sur les éléments suivants pour la CM12 :

1. Produits en cours de route : un enjeu sur lequel il est relativement facile de s'entendre et qui concerne des changements aux tarifs appliqués aux envois déjà en route. Le Canada et d'autres pays prônent un accord sur cet enjeu dans le cadre de la transparence améliorée à l'égard des barèmes tarifaires des Membres. La seule préoccupation soulevée concerne la charge de travail supplémentaire associée aux notifications en temps opportun des changements aux tarifs des Membres. La solution pourrait prendre la forme d'un « système d'alerte informatique pour gérer les changements aux tarifs appliqués » a suggéré M. Ford.
2. Simplification des tarifs : dans le cadre de la transparence améliorée à l'égard des barèmes tarifaires des Membres, certains pays (Chine, Inde et Russie) suggèrent de simplifier les tarifs complexes en les convertissant en équivalent *ad valorem*. Tous les Membres reconnaissent que l'enjeu est techniquement complexe et exigerait donc une longue période d'évaluation. Le président suggère aux Membres de convenir d'inclure cet enjeu dans le programme de travail de l'après CM12.
3. Administration des contingents tarifaires (CT) : dans l'objectif d'augmenter les taux d'utilisation des CT, la

Russie suggère que les volumes non utilisés de CT soient rendus publics pour les exportateurs à une période établie avant la fin de l'année contingentaire. L'enjeu ici demeure à savoir si cela comprendrait également les CT particuliers à des pays.

4. Le cadre d'action et le processus de la réforme de l'accès aux marchés doivent être convenus dans le cadre du programme de travail de l'après CM12.

En réaction, les Membres ont affirmé qu'ils souhaitent une plus grande transparence à l'égard des tarifs appliqués. Il y a un sentiment général selon lequel l'échéancier devrait être prolongé après la CM12, particulièrement pour les enjeux techniquement complexes comme la simplification des tarifs et les liens qui peuvent être faits entre le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et la réduction tarifaire. Cependant, pour le futur immédiat, on s'entend pour résoudre le problème de sous-utilisation des CT. L'Union européenne (UE), par exemple, appuie la proposition de la Russie à cet égard. Cependant, on ne sait toujours pas si cela va également concerner les CT particuliers à des pays. Les États-Unis, pour leur part, souhaitent que la réforme sur l'accès aux marchés soit étroitement liée à la réforme du soutien interne. Le groupe du G-10 a pressé les Membres de tenir compte des préoccupations non commerciales au moment de négocier la réduction du soutien interne et l'expansion de l'accès aux marchés.

Concurrence à l'exportation et restrictions à l'exportation

Les enjeux relatifs aux affaires non résolues sur la concurrence à l'exportation (l'atteinte de disciplines améliorées sur les crédits à l'exportation, les garanties sur les crédits à l'exportation ou les programmes d'assurance, les entreprises commerciales d'État qui exportent des produits agricoles et l'aide alimentaire internationale) risquent de faire partie du programme de travail de l'après CM12.

Concernant les restrictions à l'exportation, « l'exemption de l'application des restrictions à l'exportation pour les produits alimentaires achetés à des fins humanitaires non commerciales par le Programme alimentaire mondial » est l'occasion facile à saisir pour la CM12. La plus grande question ici demeure l'échéancier pour la notification préalable : « une période de 30 jours avec une certaine flexibilité en cas de force majeure » ou « une période de notification préalable de 30 jours à titre de clause de l'effort maximal ».

Coton

L'enjeu est étroitement lié au résultat sur le plan du soutien interne. Un tel résultat pourrait inclure un engagement à

réduire le soutien ayant un effort de distorsion des échanges propre au coton.

Mécanisme de sauvegarde spéciale

Aucun progrès n'a été réalisé sur cet enjeu puisque les Membres qui s'opposent à cette question (ceux qui ne sont pas membres du G-33 ou des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) ont suggéré d'aborder l'enjeu dans le cadre d'une discussion plus vaste sur l'accès aux marchés, c'est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir d'accord sur le MSS sans accord sur la formule de réduction tarifaire, qui est peu susceptible d'être abordée à la CM12.

Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire

Dans ce domaine également, on ne s'attend à aucun changement depuis Bali (CM9). Le G-33 continue de clamer l'importance d'une solution permanente pour la sécurité alimentaire, mais il est manifeste que l'Inde est à l'aise avec le maintien de la clause de paix actuelle. Les discussions à cet égard pourraient également être repoussées après la CM12.

Prochaines étapes

Comme on s'y attendait, le groupe de négociation se réunira à la fin de chaque mois jusqu'à la CM12. De manière similaire à son homologue des subventions à la pêche, l'ambassadeur Ford prévoit tenir une réunion des chefs de délégation et obtenir un engagement direct des négociateurs en chef de « faire monter d'un cran la discussion », comme il l'a expliqué. La première rencontre de ce type est pour l'instant prévue les 23 et 24 mars. D'autres occasions pourraient survenir à la fin avril et en mai 2020.

L'objectif du président demeure d'avoir une ébauche de texte acceptée avant de quitter Genève pour se rendre à Nur-Sultan.

À la recherche d'un programme gérable pour la CM12

On a réitéré que les résultats sur les subventions à la pêche et l'agriculture sont importants pour la crédibilité du

système commercial multilatéral (SCM). En outre, les Membres souhaitent s'entendre sur certaines initiatives plurilatérales comme la réglementation interne sur les services (impliquant 65 pays), la facilitation des investissements pour le développement (100 délégations), les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et le cybercommerce.

Pour éviter toute négociation très technique à Nur-Sultan, il est important de s'entendre rapidement sur le type de document ministériel sur lequel les ministres du Commerce vont se pencher à la CM12. Le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, a rappelé aux délégués que les ministres auront peu de temps pour débattre et résoudre les différends sur une vaste gamme d'enjeux.

« L'expérience nous a montré que demander aux ministres de se prononcer lorsque les questions sur la table sont insuffisamment préparées est la meilleure façon de ne rien obtenir », a-t-il déclaré, faisant référence à la CM11 à Buenos Aires. Par conséquent, « établir un programme réalisable pour la CM12 améliorerait nos chances d'en faire un succès. Cela signifie qu'il faut déterminer maintenant – bien avant la conférence – les questions qui, grâce à l'implication des ministres, peuvent réellement aboutir à des résultats à Nur-Sultan », a ajouté M. Azevêdo.

Trois types de documents sont envisagés :

- Une déclaration ministérielle : le résultat le plus souhaitable, qui comprendrait un accord sur la pêche, l'agriculture et plus;
- Une déclaration du président, un document moins intéressant qui résumerait la position des Membres et les discussions tenues à la CM12;
- Un document hybride, qui serait un mélange des deux options ci-dessus.

Le processus visant à déterminer le format et le contenu du document qui présentera les résultats de la CM12 devrait commencer le plus tôt possible, a affirmé M. Azevêdo.

Genève en bref est publié une fois par mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement en matière d'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-pois.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

